



AVIS DE COURSE
du 30 mars au 1er avril 2013 sur le lac d'Orient
Coupe de Champagne Chassenay d'Arce



Etape du Tour de France Micro et du championnat FFVOILE OSIRIS-HABITABLE du Grand Est

Club organisateur: Club Nautique de la Haute Seine (C.N.H.S) - BP7 - 10270 LUSIGNY SUR BARSE
tél / fax: 03 25 41 53 19 Courriel : cnhs@wanadoo.fr Site: www.cnhs3.com

CLASSES ADMISES : La régata est ouverte aux voiliers habitables transportables (groupes A, B, C, R1, R2, L) titulaires d'un certificat HN et aux Micros et autres classes sur demande auprès du club.

REGLES APPLICABLES: La régata est régie par: Les règles de courses à la voile (R.C.V) 2013/2016.

Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.

Les règles des classes, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les I.C.

Le présent avis de course et les instructions de course avec leurs annexes. Le règlement de police du lac d'Orient.

PUBLICITE: La régata est classée en catégorie C de publicité.

INSCRIPTIONS: directement sur le site internet du club: **www.cnhs3.com**

Les concurrents résidant en France doivent présenter, la licence F.F. Voile valide, portant le cachet médical (ou à défaut un certificat médical de non contre-indication pour la pratique de la voile), accompagnée obligatoirement d'une autorisation parentale pour les mineurs. Pour le classement Micro, les skippers doivent être à jour de leur cotisation MCF ou autre association nationale de classe ou Go Neptune, possibilité de la prendre sur place au moment des inscriptions auprès des membres de la MCF. Les responsables des bateaux portant une publicité individuelle doivent présenter une autorisation valide délivrée par la FFV. Chaque coureur étranger devra posséder une assurance au tiers et présenter la quittance. A défaut de pouvoir justifier de cette assurance avec une couverture minimale de 1,5 millions €, le concurrent devra souscrire, au moment de l'inscription, une assurance équivalente et spécifique à la régata auprès de l'assureur de la FFVoile (MMA).

JAUGE: Tous les voiliers devront être en conformité avec les règles de leur classe.

DROIT D'INSCRIPTION: **60€ par bateau jusqu'au 24 mars.** Après cette date le montant sera de 70 €.

PROGRAMME: Samedi 30 mars

10h à 13h: Accueil et Inscriptions au 1er étage du club

14h30: Signal d'Avertissement ; courses à suivre.

20h: Buffet d'accueil au club (gratuit pour les équipages)

Dimanche 31 mars 11h: Signal d'Avertissement; courses à suivre.

Lundi 1er avril 11h: Signal d'Avertissement; courses à suivre. Pas de course après 14h.

16h: Proclamation des résultats

PARCOURS: Le parcours sera de type construit.

CLASSEMENT: Application du système de points à minima. Application du système temps compensé "formule HN France" et classement Micro en temps réel. Un minimum de 2 courses est nécessaire pour valider l'épreuve. Des classements séparés par extrait du général pourront être édités en fonction du nombre de bateaux.

RESPONSABILITE: **En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît que sa décision de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.**

L'autorité organisatrice ne pourra être tenue pour responsable en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès survenus dans le cadre de la régata que ce soit avant, pendant ou après l'épreuve.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

Grutage au port de Mesnil St Père (sur l'autre rive du lac). Prendre rendez-vous obligatoirement avec la capitainerie au moins 48h avant son arrivée. tél 03 25 41 28 30 fax 03 25 41 08 04 port.mesnil@wanadoo.fr

Rampe de mise à l'eau au club et mouillage au port ou sur bouée au club.

Hébergement:

au Centre Sportif de l'Aube à Troyes à 25mn du CNHS, chambre double 30€ la nuit avec les petits déjeuners;

à la Résidence des Lacs à Mesnil-Saint-Père, chambre double 52€ la nuit avec les petits déjeuners.

Attention réservation au minimum 10 jours avant : Centre Sportif de l'Aube 5 rue Marie Curie 10000 TROYES

tél: 06 73 85 70 54 fax: 03 25 71 53 79 Courriel : centre.sportif@cg10.fr

Autres possibilités à consulter sur le site internet du club: www.cnhs3.com

Infos Générales

Sécurité : SAMU 15 POMPIERS 18 Gendarmerie de Lusigny 03 25 41 20 09
Médecins: Docteur Bretoux 03 25 41 20 27 Docteur Goubeau 03 25 41 26 70
Pharmacie de Lusigny 03 25 41 20 36 jusqu'au samedi 19h ensuite à Troyes.

Hébergements :

Gîtes de France de l'Aube 03 25 73 00 11 www.gites-de-france-aube.com
VVF 31 rue fort st Georges 10220 Géraudot 03 25 41 23 61
Gîte des Prairies 10270 Lusigny sur Barse 03 25 41 23 29

Chambres d'Hôtes :

Mme Jeanne 33 rue du haut 10270 Laubressel 03 25 80 27 37
Noailly 2 rue paty 10270 Laubressel 03 25 80 80 36
Renaudet 19 rue bertrand 10220 Géraudot 03 25 41 22 92
Campings: Géraudot 03 25 41 24 36 Ferme de Fromentelle 03 25 41 27 15

Hôtels et Restaurants :

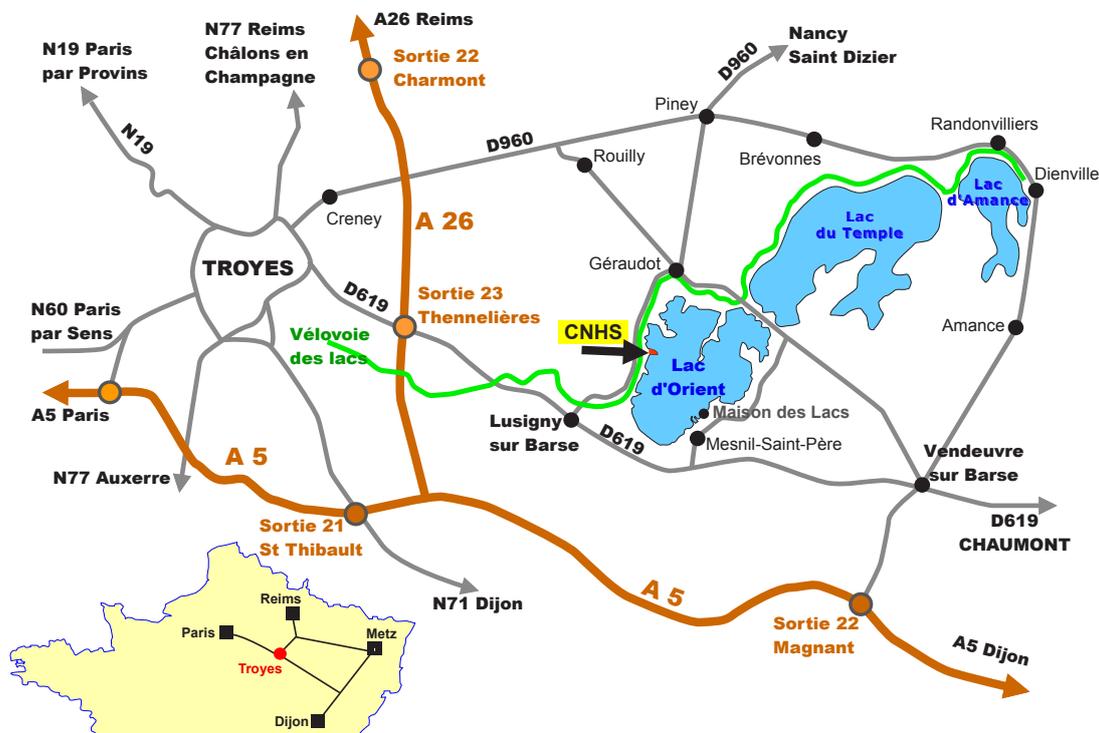
Brasserie Le Phenix 10270 Lusigny sur barse 03 25 41 20 15
Au vieux logis 10220 Brévonnes 03 25 46 30 17
La Mangeoire RN19 Le Ménilot 10270 Lusigny-sur-Barse 03 25 41 20 72
Réservation hôtel tél 03 25 41 26 97 fax 03 25 41 54 67 e-mail :mangeoire@wanadoo.fr
Village Hôtel 10410 St Parres aux Tertres 03 25 80 55 61
Auberge du lac 10140 Mesnil St Père 03 25 41 27 16
L'Orée d'Orient 10140 Mesnil St Père 03 25 41 27 18
Hôtel relais Paris Bâle 10140 Mesnil St Père 03 25 41 26 97
Hôtel du Centre 10270 Montiéramey 03 25 41 21 64
Hotel leTadorne 10220 Piney 03 25 46 30 35
Hotel Holiday Inn 10220 Rouilly Sacey 03 25 43 80 80

Les shiphandlers:

Batel Plaisance à Lusigny-sur-Barse (D619) tél 03 25 41 20 00
Nautique Evasion à Mesnil-St-Père tél 03 25 41 28 87

Renseignements touristiques - le Parc et ses environs

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient Maison du Parc 03 25 43 81 90 info@pnrfo.org
Office de tourisme intercommunal des Lacs 03 25 43 38 88
Syndicat d'Initiative de Vendevre-sur-Barse www.vendevre-sur-barse.fr
Ville de Troyes 03 25 42 33 33 www.ville-troyes.fr
Office de Tourisme de Troyes 03 25 82 62 70 www.tourisme-troyes.com
Comité Départemental du Tourisme de l'Aube 03 25 42 50 00 www.aube-champagne.com



**Autoroute A26,
sortie 23 Thennelières,
suivre la D619
direction Chaumont,
dans Lusigny
tourner direction
Géraudot
route départementale
DG1.**